

A BAS LES CONTROLES COLLECTIFS !

Gérard GENNAI
Domois, 21600 Longvic

J'essaie depuis bientôt une dizaine d'années de pratiquer la pédagogie Freinet dans ma classe. Mais dès que j'ai commencé à participer aux activités du mouvement, j'ai trouvé intolérable de continuer à pratiquer des « contrôles collectifs » : épreuves mensuelles pour le cahier de sixième, dictée-questions-problèmes hebdomadaires.

J'ai toujours été convaincu qu'en procédant ainsi on vérifiait qu'on avait fait une pas trop mauvaise pédagogie traditionnelle.

Je me suis donc tourné très tôt vers les brevets. Mais cette technique très imprécise m'a obligé à maintenir les contrôles classiques et à considérer qu'ils constituaient en quelque sorte un compromis.

Depuis Pâques 76 la **rupture** est faite. Nous avons supprimé les cahiers mensuels dans les quatre classes de l'école pour les remplacer par des brevets-tests très imparfaits, trop scolaires encore, mais qui déjà, nous ont permis de nous rendre compte de l'impact favorable sur les enfants et les familles.

L'enfant n'est plus contrôlé, ni mis en situation d'échec. Il se mesure à l'épreuve quand il se sent prêt.

Pédagogie de la réussite

La position de C. Freinet dans le dossier pédagogique n° 14 « Les brevets » est très ambiguë : sans condamner le brevet-test, Freinet préférait s'orienter vers les chefs-d'œuvre qui justifient l'attribution du brevet. Il pensait que : *« les brevets ont un autre but plus profond et qu'il n'est pas nécessaire d'entrer dans tant de détails apparemment gradués expérimentalement ; les brevets-tests ne sont valables que pour des notions exactes, mesurables ».*

Sa crainte repose sur le fait que le brevet-test ramène à la scolastique, qu'il prenne figure d'examen et soit paralysant.

« Nos brevets et chefs-d'œuvre sont fils de liberté. Cela est vrai dans la vie aussi où seule la plus totale liberté permet l'engagement des individus pour une œuvre digne de nos espoirs. »

Freinet affirme un certain nombre d'idées que nous n'avons pas pu vérifier. Pourquoi ? L'occasion ne s'est pas présentée ou nous n'avons pas su la créer.

« L'enfant éprouve le besoin de produire des chefs-d'œuvre. L'essentiel étant que ces chefs-d'œuvre soient dans une certaine mesure des sommets qu'il (l'enfant) sera fier d'avoir atteints. » Ceci est la conception idéaliste de Freinet.

Mais, puisque *« nous ne pouvons sous-estimer les thèmes majeurs de l'école et des examens, nous avons prévu des brevets obligatoires et des brevets facultatifs ».*

Ceci est le compromis.

En fait, il me semble que la grosse difficulté sera de **concilier** l'expression libre, le tâtonnement expérimental (sans accélérer les apprentissages) et les brevets.

Tout en fixant un certain nombre de « sommets » à atteindre. Il est des choses qu'il n'est plus permis d'ignorer à un âge donné...

C'est la pédagogie de la réussite : notre rôle est d'aider l'enfant à réussir, à atteindre les sommets qu'il s'est fixés d'abord, et que nous avons fixés ensemble (le groupe).

Pour l'instant je me place dans la situation du compromis pour bien le cerner et le dépasser.

En ce début d'année une recherche de maths sur les effectifs de l'école nous a amenés à travailler sur les bases. En conseil nous avons fixé l'épreuve du brevet de numération pour le premier trimestre (C.M.1-C.M.2) :

1. Savoir compter dans les différentes bases.
2. Conversion base dix, base n et réciproquement.
3. Opérations + et - en base n.
4. Savoir se servir d'un boulier et des autres matériels multibases.

Une pratique de rupture

J'ai supprimé le cahier mensuel parce que c'est un contrôle négatif, culpabilisant, ni objectif ni juste. C'est l'appréciation par un adulte du travail de l'enfant.

Je l'ai remplacé par les brevets parce que les objectifs sont fixés coopérativement et parce que l'enfant s'y affronte quand il est prêt. Donc, nécessité de créer un milieu aidant pour permettre à chacun d'atteindre le sommet sans faire la courte échelle, mais pour que l'enfant soit fier de l'avoir atteint et puisse en faire état : plaisir, satisfaction de soi et approbation de ceux qui nous entourent.

Le milieu aidant est constitué par :

- **La documentation** : matériel, instruments divers, fichiers, livres...
- **Un réseau de communication** : élève-élève, élève-maître, élève-parents, élève-intervenant extérieur.

Le compromis, du fait de la suppression du cahier mensuel avec contrôle classique, réside dans le fait que :

- L'enfant est dans l'obligation d'essayer de passer la série de brevets convenue, mais dont le niveau de l'objectif constitue un minimum.
- Les parents veulent savoir où en est leur enfant, ce qui est légitime : il faut donc faire état des unités de valeurs atteintes.
- L'administration exige la présentation de résultats.

Donner du tirage

Freinet a précisé dans *L'Education du travail*, p. 122, les « normes de l'activité enfantine » :

- *but poursuivi nettement visible,*
- *avancement facilement mesurable,*
- *autonomie relative dans la réalisation.»*

Nous tenons compte de ces critères pour l'établissement des « barèmes ».

C'est là que l'individualisation du travail trouve sa raison d'être. Permettre à chacun, à son rythme, avec tous les moyens que lui offre le milieu d'atteindre « des sommets ».

Pour l'instant, cela me paraît un moyen de donner du « tirage ». Plus besoin n'est d'afficher les plans de fichiers orthographe ou opérations : les enfants utilisent des outils en vue d'atteindre des objectifs. Il n'est plus nécessaire de se tenir comptable du nombre de fiches à effectuer ; combien de fois auparavant ai-je entendu : *« Combien je dois faire de fiches dans la semaine ? »*

C'est d'ailleurs à ce stade que se situent mes plus vives inquiétudes exprimées au début : ne pas accélérer les apprentissages. Non au rendement.

Dans l'immédiat, je veille à ne pas donner trop d'importance aux brevets, de façon que les enfants ne se centrent pas dessus.

Des pistes de travail

Maintenant il nous faudrait discuter le fond de façon que cette technique reste centrée sur l'enfant, pour sa valorisation et non sa répression.

Etablir des brevets-tests pour tous les niveaux (unités de valeur) en vue d'atteindre l'idée de profil vital.

Rechercher la position relative des brevets-tests et des chefs-d'œuvre afin de permettre l'engagement maximum de l'individu et son épanouissement.

Elaborer des programmes naturels.

Etablir l'inventaire de tous les outils (C.E.L. ou non) — amélioration du milieu — qui peuvent faciliter le travail individualisé.

Pratiquer la rupture dès à présent pour créer la nécessité de ce travail (faute de quoi les brevets ne sont qu'un jeu, plaqué).

Etablir, coopérativement, une grille de brevets pour le premier trimestre 76 et abandonner tout contrôle collectif dès maintenant.

La passation des brevets

La passation des brevets s'effectue autant que possible devant toute la classe ou un petit groupe. Il n'y a donc pas intérêt à en multiplier le nombre car : nombre d'élèves multiplié par nombre de brevets = nombre de brevets à faire passer. Exemple : $25 \times 20 = 500$!

Il faudrait que les enfants soient en possession de la grille vers la mi-novembre.

Donc dans l'immédiat, il faudrait que nous puissions établir la liste de ce qui peut se faire en brevet en laissant à chaque classe la possibilité de préciser les objectifs de l'épreuve en fonction de son travail.

Envoyer toutes les propositions à : **Gérard GENNAI, école de Domois, 21600 Longvic.**

Cette démarche s'inscrit dans le contexte de l'école, aujourd'hui. Pour insatisfaisante qu'elle puisse apparaître, elle permet de cerner le compromis qui perd ainsi valeur d'alibi à ne rien entreprendre.

Il est indispensable que nous partions des réalités. Donc A BAS LES CONTROLES COLLECTIFS et mettons en œuvre immédiatement une pratique différente pour une pédagogie de la réussite.

Nous allons voir comment DANS LA PRATIQUE s'effectue la suppression des épreuves collectives et la mise en place des brevets et chefs-d'œuvre.

LES BREVETS ET CHEFS-D'ŒUVRE :

— Sont en prise directe sur l'activité de la classe ; ils ne sont pas des super examens ou des super tests. Il ne «remplacent» pas les épreuves mensuelles ou compositions bien que celles-ci soient définitivement supprimées. Ils sont quelque chose de totalement différent.

— Doivent en même temps donner du tirage pour toutes les activités en fixant le plus clairement possible pour les enfants, un certain nombre de buts, ou sommets, à leur portée, à atteindre.

— Doivent aussi faire la part belle à l'initiative des enfants et ne pas les placer dans un cadre fermé. La structure propose des objectifs mais laisse la possibilité à l'enfant d'en choisir, d'en découvrir d'autres. Leur mise en place garde suffisamment de souplesse pour permettre le tâtonnement expérimental et donner le champ libre à l'expression.

— Doivent inciter les enfants à ouvrir leur champ d'expérimentation en diversifiant au maximum les activités, les ateliers proposés.

Le brevet est annuel

Lors de la mise en place des brevets au troisième trimestre de l'année scolaire 1975-76, à Domois, nous avons donné la dominante aux brevets-planchers. Leur caractère scolaire ne nous a pas échappé, mais il fallait effectuer la rupture avec le système de contrôle traditionnel sans compromettre pour autant l'avenir de la recherche en cours en semant le trouble dans l'esprit des parents ou d'un éventuel contrôleur officiel.

Cette année, la situation se présente d'une manière bien différente, puisqu'elle s'étale sur les trois trimestres.

Le brevet sera donc attribué **une seule fois à la fin de l'année, mais il sera la somme d'un certain nombre d'unités de valeurs** fixées coopérativement avec les enfants. Nous avons, par exemple, décidé pour le brevet «bon coopérateur» quinze unités de valeur pour l'année.

Il est des domaines — les mathématiques, où en dehors des brevets-planchers de numération, calculateur (opérations), qui comportent des minima — dont le nombre d'u.v. n'est pas fixé. Il est établi pour ceux-là, un bilan en fin d'année. Les enfants ont établi pour la plupart des brevets, une liste non exhaustive des activités, laissant la possibilité d'en ajouter selon la fantaisie de chacun.

La liste est un rappel des activités possibles. Elles sont affichées en classe. Il faut donc, pour obtenir un brevet, choisir, suivant ce qui a été décidé en conseil, cinq, ou six, ou sept activités parmi ou en dehors de la liste proposée, **au minimum**. Le nombre d'u.v. fixées pour le brevet représente le minimum pour l'obtention de celui-ci.

Il a aussi été convenu par exemple, que pour l'obtention du brevet «expression artistique» on accepterait que sur 8 u.v., il soit possible de présenter 3 u.v. au maximum sur la même activité. En effet un groupe de filles qui aiment danser, seraient tentées de présenter 8 u.v. danse. On accepte 3 u.v. danse, les 5 autres devant être choisies parmi les autres ateliers possibles en l'état actuel de l'organisation matérielle de la classe.

Brevets-planchers et chefs-d'œuvre

Les brevets-planchers portent plus spécialement sur les activités scolaires. Ces minima qu'il n'est pas permis d'ignorer faute de quoi l'avenir de l'enfant risque d'être compromis, comme dit Le Bohec.

Exemples de minima fin C.M.1 - brevet calculateur (opérations) :

— Savoir les tables de multiplication.

— Savoir effectuer la somme de nombres naturels et/ou décimaux.

— Savoir effectuer la différence de nombres naturels et/ou décimaux.

— Savoir effectuer la multiplication sur les nombres naturels.

— Savoir effectuer la division nombres naturels ; diviseur 2 chiffres.

Ces minima seront exigés en fin d'année de C.M.1 pour être admis au C.M.2 et peuvent être adaptés à chaque classe. Mais avant d'obtenir ces «barres de passage», l'enfant a l'occasion d'obtenir des u.v. avec les tests de fichiers opérations 1° et 2° C.E.L., ou quand il sait parfaitement une série de tables de multiplication. Pour le premier trimestre, nous avons fixé avec les C.M.1 : savoir les tables de multiplication jusqu'à 7. Ce sera une u.v.

Ces différentes étapes intermédiaires ont pour but, pour des matières rébarbatives, dont les enfants ne voient pas toujours l'intérêt lointain, de placer des objectifs à leur portée, faciles à atteindre, d'encourager par là-même à continuer, de donner du tirage. Et, ils en donnent. En dehors de ces minima, celui qui aura effectué une L.R.M. sur les opérations et l'aura présentée à la classe pourra aussi obtenir une u.v.

Les brevets chefs-d'œuvre

Ils sont obtenus quand il y a preuve d'**initiative personnelle**. Choix du sujet, plus grande autonomie possible pour la réalisation. Pour un élève en difficulté, lui proposer un travail à sa portée pour qu'il obtienne aussi le brevet de «chercheur». Dans ce cas, ce sera le minimum. Il doit le réussir. Pendant l'épreuve, il ne faut pas lui faire la courte-échelle. Il faut qu'il ait **seul**, la satisfaction de sa réussite.

La fiche récapitulative mise en place à Domois pour tous les cours, sauf la S.E.

ANNEXE 2

BREVET CHERCHEUR : Historien, géographe, enquêteur, ingénieur de l'eau (exp.), ingénieur de l'air (expériences diverses voir F.T.C.), ing. des plantes et des cultures, des minéraux du feu, en biologie (élevages divers), etc.

ARTISAN : Imprimeur, graveur, sérigraphe, électricien, cuisinier, etc.

EXPRESSION ARTISTIQUE : Dessinateur, peintre, théâtre, chanteur, musicien, danseur, expression corporelle, etc.

COOPERATEUR : Bon correspondant, nettoyeur, rangeur, initiative heureuse au profit de la communauté, etc.

ACTIVITE PHYSIQUE : Athlète complet, coureur, sauteur, grimpeur, hygiéniste, secouriste, cycliste, gym. libre, etc.

NUMERATION : Lire et écrire les nombres naturels et décimaux (minimum).

CALCULATEUR : Tables de \times , $+$ et $-$, nombres naturels et décimaux ; \times nombres naturels, division nombres naturels, diviseur 2 chiffres.

GEOMETRE : Parallélogrammes et cas particuliers et L.R.M.

METREUR : En utilisant soit les unités légales, soit les mesures naturelles, effectuer une mesure de longueur, ou masse, ou volume, ou temps.

LECTEUR : Haute voix et silencieuse, 8 unités de valeur (u.v.).

ECRIVAIN : 15 textes ou lettres avec moins de cinq erreurs, mais en utilisant dictionnaires et référentiels, épreuve ortho.

COPISTE : 10 u.v. (copie effectuée soit pour un album, ou le journal...)

BON LANGAGE et DICTION : 8 u.v.

GRAMMAIRIEN : Recherches (10 u.v.).

Tout ceci n'est donné qu'à titre indicatif. Certains points n'ont pas encore été précisés avec les enfants.

L'I.D.E. a donné l'autorisation de préparer un document adapté à ce mode de contrôle pour l'admission en sixième. Il est probable que ce sera le cahier tel qu'il est défini ci-dessus qui sera retenu.

u.v. est l'abréviation d'unité de valeur.

Le cahier de brevets

C'est un cahier dans lequel est collé, au début, la fiche récapitulative :

— Colonne de gauche : titres des brevets.

— Colonne centrale : chaque case est la représentation d'une u.v. On les colore pour chaque u.v. obtenue.

— Colonne de droite : contrôle enfant, maître, parents. Pour chaque brevet, une épreuve par brevet, par trimestre, doit figurer sur le cahier. L'enfant a peut-être imprimé trois textes et obtenu trois u.v. pour le brevet d'imprimeur, mais il ne colle qu'une feuille imprimée sur les trois dans son cahier.

On prévoit aussi une page récapitulative, dans le cahier, pour chaque brevet, sur laquelle on inscrit au fur et à mesure les références de l'épreuve passée.

Ce cahier est communiqué aux parents chaque trimestre.

Je constate que les enfants se rendant compte que je ne peux répondre à toutes les demandes, ont de plus en plus recours aux camarades. Ainsi se développe le réseau de relations entre les enfants.

Les ateliers doivent être mieux organisés.

La documentation est insuffisante et souvent inadaptée, hors la B.T.

L'aspect le plus positif : chaque enfant est mis dans l'obligation de se prendre en charge pour le travail individualisé, qui prend de plus en plus d'importance dans la classe.

Domois, le 7 novembre 1976

Les brevets C.M.1 à titre d'exemple. Les barres sont provisoires. Il faut y travailler.

ECOLE DE DOMOIS - BREVETS

Année scolaire 1976-77

Nom :

Mathématicien	Numération											Signature des parents			
	Calculateur														
	Logique														
	Géomètre														
	Métreur														
Celle du maître	Lecteur														
	Ecrivain et														
	Maître en orthographe														
	Copiste														
	Bon langage														
Mon opinion	Grammairien														
	Chercheur Ingénieur														
	Artisan														
	Activités artistiques d'expression														
	Activités physiques														
Coopérateur												1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	